

Rapport financier 2024 du Cercle bateau-atelier de Vernon

Comme chaque année, nous aborderons les éléments significatifs du suivi de notre comptabilité. Il est cependant difficile d'établir des comparaisons systématiques avec 2023. En effet, 2023 a été une année bon an mal 'an. Elle pourrait être qualifiée d'année des sacrifices. Elle nous a imposé de revoir notre rythme de croisière. Point positif : elle a renforcé notre volonté d'être toujours plus autonome.

2024 est l'expression de cet objectif tout en restant en cohérence avec les missions de l'association. Elle se révèle être une réussite et présente un résultat positif permettant d'absorber le déficit 2023.

Ce qui caractérise notre gestion ? Nos actifs constituent une assise rassurante, 2024 en apporte la preuve. Ils peuvent être vendus et représentent une couverture de risque indéniable. Grâce à notre créativité, nos activités ont été multiples au bénéfice d'une diversification des sources de financement.

COMPTE DE RESULTAT 2024

EMPLOIS 2024

⇒ Une hausse de 44% des charges.

Les charges d'exploitation et autres charges externes retrouvent un niveau d'exploitation en rapport avec l'activité retrouvée. Le Lady continue de bénéficier de toutes les attentions pour être maintenu en bon état. Les autres bateaux profitent de cette même démarche après être passés entre les mains expertes de nos bénévoles pour restauration.

CHARGES / EMPLOIS			
Exercice	2023	2024	Ecart
60 CHARGES			
606 Matières, fournitures, petits matériels consommés			
Energies – Fluides	89	486	446%
Fournitures de bureau	30		-100%
Alimentation			
Autres	710		-100%
61 AUTRES CHARGES EXTERNES			
611 Sous-traitance			
612 Redevance crédit-bail			
613 Locations			
614 Charges locatives & de copropriétés			
615 Entretien et réparations	3 273	4 544	39%
616 Prime d'assurances	275	275	0%
618 Frais ateliers		692	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
621 Personnel extérieur à l'établissement			
622 Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	454	380	-16%
623 Information, publications, relations publiques			
624 Transport	32		-100%
625 Déplacements, missions et réceptions	347	780	125%
626 Frais postaux & frais de télécommunications	34	34	0%
627 Services bancaires, OVH, Windy ...	424	431	2%
628 Divers			
63 IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			
635 Autres impôts et taxes - VNF	138	100	-28%
64 CHARGES DE PERSONNEL			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66 CHARGES FINANCIERES			
6611 Intérêts des emprunts et dettes			
6616 Intérêts bancaires			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Achat canoë canadien		400	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & ET AUX PROVISIONS			
Dont provisions	4 537 (1 500)	7 085 (5 510)	55%
69 TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DE CHARGES	10 543	15 207	44%

CHARGES & AUTRES CHARGES

Energie et fluide : 486€ dont 330 € dédiés au carburant et le reste est consacré à l'huile et divers nécessaires à l'entretien des bateaux. Après une année de sous régime (2023), nous retrouvons les niveaux de dépenses de 2022 (578 € de carburant et divers) ce qui augurent une reprise d'activité de l'association.

- **Entretien et réparations** : 4 544 € dédiés à l'entretien des bateaux se répartissent comme suit et constituent une hausse de 39%
 - 1 966 € dont 700€ de bois, 350 € de peinture, 500 € pour refaire le palier et la tresse d'étope, certains travaux de 2023 n'ayant pas tenus.
 - 284 € ont été dépensés au bénéfice du canoë exposé actuellement à Nahoma.
 - 2 294 € de fournitures diverses dont 550 € d'achat de gilets, 200 € d'outils divers pour réaliser les travaux d'entretien et 450 € de tente de 24m² pour s'abriter lors des restaurations et maintenir au sec les bateaux travaillés.
Pour information, nous avons 3 900 € de dépense en entretien et réparation en 2023.
- **Prime d'assurances** : 275 €
- **Frais ateliers** : 692 € ont permis d'organiser **les prestations ARTEX** au sein du Village des Marques ainsi que l'Assemblée Générale. Pour mémoire, ARTEX a eu pour mission de créer une activité destinée aux enfants (coloriage, découpage ...) pour les 150 ans de l'impressionnisme au Village des marques. Cette activité s'inscrit dans la **dynamique de l'association visant à vivre son territoire** et à croiser ses talents. Nous avons fourni le matériel utilisé par les **bambins âgés de 5 à 10 ans**.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

- **Rémunérations d'intermédiaires & honoraires** : 380 € entièrement consacré au paiement du courtier qui s'est occupé de la vente de la remorque. Grâce à son intervention, la remorque a été vendue 3 650 € au-delà de son prix initialement estimé 2 900 € soit un gain supplémentaire de 20 % pour l'association (750 €).

Précisions : l'association ne supporte aucun salarié. Toutes les actions menées, le sont bénévolement par les équipes locales impliquées. Il a par ailleurs été acté que nous suspendions le recours à l'expert-comptable afin de minimiser les frais administratifs.

- **Déplacements, missions et réceptions** : 780 € correspondent au paiement d'un dédieu de 430 € pour services rendus. En effet, la majorité de l'entretien des bateaux se déroule chez M. Jean Vilpoux. Nous utilisons de l'eau, de l'électricité et tout autre matériel dans ses propres locaux. Ces consommations ont un coût. Il serait illogique de le lui faire supporter.

Le reliquat correspond au remboursement de l'usage de 2 bateaux d'un bénévole pour le repérage du film de Cédric Klapisch (prestation payée au Cercle 400 €)

- **Services bancaires, OVH, Windy** : 431 € qui sont dédiés aux services nécessaires au bon déroulement de nos actions ainsi qu'à leur communication, en augmentation non significative de 2%
 - 58 € Services bancaires
 - 19 € d'abonnement WINDY permettant d'anticiper les conditions météorologiques de navigation dans l'objectif de proposer une « virée » sur la Seine en toute sécurité
 - 104 € OVH (abonnement à la licence) et 250 € de frais de mise à jour du site internet
- **Impôts et taxe** : 100 € correspondre aux vignettes VNF

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles sont d'un montant de 400 € et destinées à l'achat d'un canoë canadien de 1905.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Le total de 7 085 € se décomposant en :

- **Amortissements** : 1 575 €, cette somme regroupe l'ensemble des amortissements de chacun des bateaux dans le même mode de calcul que Fiteco
- **Provisions** : estimées au total à 5 510 € en hausse de 55%. Les provisions permettant d'anticiper les réparations et préparations des bateaux en début d'année restent identiques. Les écarts relèvent des impacts induits par le changement de catégorie et l'augmentation de la VNF.
 - 1 500 € sont versés comme chaque année en prévision des gros travaux futurs (calfatage, intervention sur moteurs ...)
 - 2 660 € ont été provisionnés, les vignettes VNF « qui passent à 350 €, l'amarrage au ponton SNA des tourelles 300 € et pour l'achat d'un Doris à restaurer 420 €, lequel nous permet de rester dans notre dynamique de création de valeur de l'association.
 - 1 750 € de provisions sont destinées à répondre aux projets annuels.

RESSOURCES 2024

Nos ressources mises à mal l'année précédente retrouve un niveau satisfaisant et présente un écart de 90%. Les postes les plus significatifs sont les produits issus des prestations et les dons augmentant respectivement de 94% et de 25%.

PRODUITS / RESSOURCES			
Exercice	2023	2024	Ecart
70 PRODUITS DES PRESTATIONS ASSURÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	122	2 000	94%
74 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			
7441 Commune de Vernon (dont subvention d'investissement)	4 015	1 770	-56%
747 Entreprises et organismes privés	0	4 560	100%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			25,6%
754 Collectes - Dons	1 480	1 969	
756 Cotisations adhérents	500	360	
758 Autres produits divers de gestion courante	65	15	
76 PRODUITS FINANCIERS			10,44%
764 Revenus de valeurs mobilières de placements	412	532	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771 Produits exceptionnels sur opération de gestion			
778 Autres produits exceptionnels		3 650	
78 REPRISE SUR PROVISIONS	2 300	2 000	-13%
79 TRANSFERTS DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE			
TOTAL DES PRODUITS	8 894	16 856	90 %

PRODUITS DES PRESTATIONS ASSURES PAR L'ETABLISSEMENT

- **Produits des activités annexes** : 2 000 € de recettes réalisées grâce au partenariat avec le Village des Marques et les animations diverses.
A noter que l'association n'a réalisé aucune navigation « Destination Vernon » en 2024 (soit un manque à gagner de 2 à 3 000 €).
- **Subventions de la ville de Vernon** : en baisse globale de 56%, 1 770 € correspondent à une subvention d'investissement de 670 € et au financement de projets pour 1 100 €. Il n'y a eu aucune subvention de fonctionnement cette année.
Précisions : Les incertitudes quant au maintien de l'activité de l'association étant multiples, le projet d'achat d'un nouveau bateau a été stoppé pour conserver nos réserves.
- **Entreprises et organismes privés** : 4560€ se décompose comme suit
 - Mécénat Crédit Coopératif : 2000€
 - Mécénat Flamme Entreprise VAZARD : 280€
 - Vente de divers services (mairie, SNA, Hôtel Normandy, SysNav, Nahoma ...) 2 280€

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

- **Collecte et dons** : La hausse de 25% s'explique par une augmentation des dons. 1969 € relève des dons réalisés à bord du Lady après navigation à hauteur de 520 €, 680 € de dons Nav'Apéro, 484 € de dons associations et le reste étant de dons directs. L'augmentation de près de 20% par rapport à 2023 relève d'un nombre de navigations plus important et une reprise d'activité.
- **Cotisations des adhérents** : 360 € ce montant marque en revanche une baisse de 10% en rapport avec un nombre d'adhérents en baisse constante chaque année. Elle impacte, de fait, les dons en provenance de ces derniers.

PRODUITS FINANCIERS

- **Revenus de valeurs mobilières de placements** : 532 € augmentent de 29%. Le livret A rapporte 465 € au regard d'une rémunération de 3% sur l'année passée et 67 € issus des revenus de parts sociales souscrites auprès Crédit Agricole.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : 3 650 € Vente de la remorque

REPRISE SUR PROVISION : 2 000 € comme prévu au budget

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Notre association présente un résultat positif 1 649 € au 31 décembre 2024 correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Sur préconisation du CA, il sera proposé lors du vote de l'assemblée générale, contrairement à l'an passé, de mettre ce bénéfice au service de l'absorption du déficit 2023 permettant ainsi d'aborder 2025 sereinement, de mettre en place un rythme de croisière récurrent et de poursuivre le développement de ses activités positivement.

RESULTAT DE L'EXERCICE	2023	2024
Total des Charges	10 543	15 207
Total des Produits	8 894	16 856
Produits - Charges	- 1 649	1 649

BILAN COMPTABLE 2024

ACTIF			PASSIF		
EXERCICE	2023	2024	EXERCICE	2023	2024
IMMOBILISATION INCORPORELLE	-	-	ECART REEVALUATION RESERVES	15 600	12 370
IMMOBILISATION CORPORELLE FINANCIERES	12 220 2 217	7 044 2 283	REPORT A NOUVEAU Excédent Déficit Compte de résultat	(1 649)	(1 649) 1 649
STOCKS	-	-		-	-
TIERS DEBITEURS			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 885	15 096
DISPONIBILITES Valeurs mobilières de placements Banque Caisse	14 557 15	20 422 0	TIERS CREDITEUR	-	-
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	-	-	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-
TOTAL	29 009	29 749	TOTAL	29 029	29 749

A L'ACTIF

Le total général de l'actif immobilisé s'élève à 29 749 €.

- Le matériel de transport est inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 7 044 €. En baisse constante chaque année du fait de l'amortissements annuels des biens.
- 2 283 € correspondent aux parts sociales détenues auprès du Crédit Agricole
- Le poste Banque et autres disponibilités s'élèvent à 20 422 €
Pour rappel, en 2022, soucieux de gérer l'association en « bon père de famille », nous avons ouvert un livret A au nom de l'association afin qu'elle puisse bénéficier d'un placement sans risque et dont les capitaux sont disponibles à tout moment. Nous l'utilisons pour gérer au plus près la trésorerie.
Point d'attention : Comme chaque année, ces sommes doivent répondre à deux objectifs :
 - L'entretien annuel des bateaux en hiver
 - La constitution d'une provision en vue des travaux à réaliser dans les années à venir (calfatage, moteur...)

AU PASSIF

Le total général du passif s'élève à 29 749 €.

Les capitaux propres sont composés

- 15 600 € d'écart de valorisation des actifs c'est-à-dire une réévaluation comptable du Lady Bird et autres bateaux
- 2 283 € de RPPA – Réserve Pour Projet Associatif
- 1 649 € de résultat d'exercice 2024 qui permet d'absorber le déficit de l'année précédente.

L'association n'a pas de dette. L'activité 2024 est en mesure d'absorber le déficit 2023 permettant ainsi de considérer cette année-là comme une expérience enrichissante et ... comme un souvenir.

Elle porte des provisions induites par son actif immobilier à 15 096€

- 10 000 € de provisions pour sur le Lady Bird en prévision des futurs travaux
- 2 260€ pour financer les travaux d'entretien et de sécurité faits en début saison 2024
- 2 836 € pour les autres projets